

Le grève à SMART démarre par des violences et le blocage du port



L'accès au port était totalement bloqué ce mercredi matin. L'ambiance est tendue pour le démarrage de ce conflit social. Après des violences exercées contre le capitaine du port la nuit dernière, l'huissier dépêché par MCG a été brièvement bousculé ce matin.

Page 2

Jeunesse

Etudiants sur le départ : la quête de l'autonomie



Page 3

Société

Finance islamique: des associations pour remettre de la spiritualité et de l'éthique dans notre argent



Page 4



Votre portail captif par



Alter 6.com
Alternative System



Votre partenaire
informatique
à Mayotte

Société

Le grève à SMART démarre par des violences et le blocage du port



Les forces de l'ordre devant l'entrée bloquée du port, avec en arrière plan les grues installées par MCG

L'accès au port était totalement bloqué ce mercredi matin. L'ambiance est tendue pour le démarrage de ce conflit social. Après des violences exercées contre le capitaine du port la nuit dernière, l'huissier dépêché par MCG a été brièvement bousculé ce matin.

La grève avait à peine débuté dans la nuit sur le port de Longoni que déjà la tension était particulièrement vive. Des salariés de la SMART en grève mettaient en place leur dispositif de blocage de l'accès à la plateforme portuaire lorsque certains d'entre eux s'en sont pris au capitaine du port. Ce dernier souhaitait filmer la mise en place des blocages lors des

grévistes l'ont frappé.

S'il n'avait pas encore déposé plainte ce mercredi en fin de matinée, cela ne saurait tarder. Après avoir passé une partie de la nuit au dispensaire de Dzoumogné, il en est ressorti avec un certificat d'incapacité (ITT) de 3 jours.

Ce matin, un stacker (impressionnant engin de manutention) bloque le portail d'accès au port dont l'activité est, de fait, paralysée. Deux navires auraient déjà passé leur chemin sans marquer l'arrêt à Longoni.

Quelle issue, quel interlocuteur ?

C'est donc dans un climat de très grande crispation que débute

le conflit, nouvel épisode d'un bras de fer entre deux sociétés, la SMART (Société Mahoraise d'Acconage, de Représentation et de Transit) historiquement chargée de la manutention des containers sur le port, et MCG (Mayotte Channel Gateway), gestionnaire de Longoni depuis qu'elle obtenu la délégation de service public (DSP) émise par le conseil général. MCG a depuis modifié son activité pour pouvoir se lancer dans la manutention et ainsi empiéter sur les platebandes de la SMART. Elle a d'ailleurs installé ces dernières semaines plusieurs grues et équipements portuaires.

Conséquence, il est bien difficile de savoir ce que va donner ce conflit social. Car si une des revendications porte sur l'application de la convention collective nationale du secteur, les autres ne peuvent pas trouver d'issue au sein de la SMART. Il est question de «la préservation de l'activité de manutention portuaire et des emplois à la SMART», de «l'attribution totale des activités de la manutention (Agrément)» et de «l'arrêt immédiat des travaux effectués dans le port dans la zone du stockage des conteneurs initialement utilisée par la SMART avant la DSP». Et sur ces questions, le premier des interlocuteurs est le conseil départemental (CD).

Un protocole annoncé trop rapidement

L'intersyndicale CGT Ma et UIR-CFDT attend donc toujours des négociations avec les pouvoirs publics. Dans un communiqué assez inattendu hier mardi soir, le CD évoquait d'ailleurs un «protocole de fin de conflit», obtenu «le 23 juillet dernier» après

«plusieurs réunions de travail». Ce document qui définirait «les conditions d'exercice de l'activité de manutention au port de Longoni» devrait être présenté au conseil portuaire du 15 septembre. Le conseil départemental affirme qu'il aurait été «acté à la Présidente de Mayotte Channel Gateway». Mais chez nos confrères des Nouvelles de Mayotte ce matin, Ida Nel démentait vouloir signer un tel document.

En attendant, après les tensions de la nuit, le climat était toujours loin d'être apaisé en milieu de matinée. L'huissier dépêché par MCG pour constater l'impossibilité pour son personnel de prendre le travail a été brièvement bousculé. Les forces de l'ordre, qui ne sont pas entrées dans l'enceinte portuaire se sont néanmoins positionnées de façon très visible à proximité.

RR

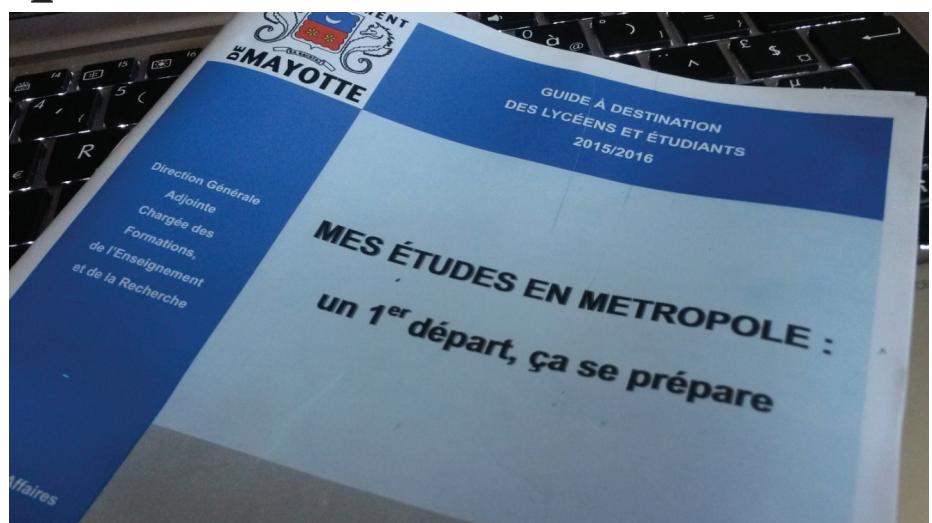
LE JDM



- Contenus originaux
- PDF Hebdomadaire
- Accès aux archives
- Module de recherche

Jeunesse

Etudiants sur le départ : la quête de l'autonomie



Un livret conçu pour les lycéens et étudiants sur le départ

La direction des affaires scolaires et universitaires (DASU) organise des sessions pour les lycéens et futurs étudiants sur le départ. De l'orientation à la préparation de la valise, tous les conseils sont bons à prendre.

Ils n'étaient pas très nombreux les futurs «primo-partants» ce mercredi matin dans la salle du cinéma Alpa Joe, ces étudiants qui s'apprêtent à quitter Mayotte pour la première fois, pour entamer des études supérieures. En ce 19 août, beaucoup sont en effet déjà partis via LADOM (l'agence pour la mobilité en Outre-mer) rejoindre leur ville d'adoption. Mais quel que soit le nombre, la DASU est là et continue de se présenter comme «une machine de guerre» au service de la réussite des Mahorais, selon les mots de Younoussa Abaïne, le directeur adjoint de la DASU.

Pendant près de 3 heures, il s'agissait donc de passer en revue tous les points qui peuvent poser question. En premier lieu, quoi mettre dans sa valise. La question est loin d'être anodine pour des jeunes qui quittent Mayotte pour la

première fois et qui vont arriver à la fin de l'été hexagonal au moment où les températures sont déjà bien inférieures à celles de l'hiver mahorais... et ce n'est qu'un début. «Vêtements, affaires de toilettes, draps... Il faut partir en étant équipé souvent pour une année. Mais ce sont surtout les documents à emporter sur lesquels nous insistons», explique Younoussa Abaïne.

A 8.500km de leur terre natale, il est en effet important de partir avec l'ensemble de ses documents d'identité, des attestations de sécurité sociale et une foule de pièces qui peuvent être autant de justificatifs, de l'avis d'imposition des parents aux bulletins et relevés de notes. Toutes les familles n'ont pas la possibilité de scanner et mailler des pièces qui pourraient manquer.

La fameuse «machine de guerre» DASU est également bien présente en métropole. Les jeunes peuvent être accueillis dans les aéroports et les lycéens peuvent même bénéficier d'un accueil dans les gares. Car ce sont 10 correspondants qui sont déployés en province à Rennes,

Nantes, Bordeaux, Poitiers, Limoges, Toulouse, Montpellier, Clermont-Ferrand en plus de Paris. On parle de médiateurs prochainement également pour Lyon Nancy-Metz, Lille, Orléans-Tours et Dijon.

«Vous partez pour faire vos études. Sachez qui si vous avez des problèmes personnels, matériels, psychologiques... vous n'êtes pas seuls. Des gens sont là pour vous aider, des assistantes sociales aux psychologues en passant par les services de la DASU. Vous aurez toujours un interlocuteur», affirme Younoussa Abaïne.

Problèmes de prises de notes et d'orientation

Une ancienne étudiante venue représenter le site letudiantmahorais.fr confirme : «Il faut apprendre à être autonome, ne pas hésiter à chercher des conseils et des aides sans attendre qu'ils arrivent». Et elle livre deux conseils : le premier concerne les boîtes de nuit : C'est permis... à condition de ne pas perdre de vue l'objectif des études. Le second porte sur les bourses qui sont loin d'être suffisantes pour pouvoir toujours vivre correctement. Se trouver un petit boulot pour arrondir les fins de mois, ce n'est jamais superflu ! «En dehors des problèmes de niveau, nous savons que beaucoup d'étudiants mahorais sont confrontés à ce problème d'autonomie mais aussi à des difficultés dans les prises de notes. Là encore, n'hésitez pas à chercher des conseils», indiquait Houdia Youssoufa, la responsable de la mission réussite scolaire au conseil départemental.

L'autre problème récurrent est celui de l'orientation avec des étudiants qui se rendent compte rapidement qu'ils n'ont rien à faire dans la filière qu'ils ont choisie. De ce cas-là, il ne faut pas traîner : les réorientations sont souvent possibles avant le mois d'octobre pour éviter de perdre une année et continuer d'avancer dans une voie qui vous correspond mieux.

Société

Finance islamique: des associations pour remettre de la spiritualité et de l'éthique dans notre argent



Narivane: après la distribution pendant les périodes de ramadan, l'association veut faire de l'information

Les associations Narivane et Uzuri wa Malesi de Sada organisent la semaine prochaine conférence et formation sur la Zakat et la finance islamique à Sada. Leur objectif : informer sur les obligations religieuses liées à l'argent et apprendre aux musulmans de Mayotte à donner.

Réintroduire des valeurs dans une société qui s'enrichit. Deux associations de Sada organisent dans 10 jours*, un week-end destiné à parler d'argent. Dans la société mahoraise où des classes moyennes et supérieures ont émergé, les membres de Narivane et AUM ne se satisfont pas du nombre grandissant de pauvres et d'exclus,

un phénomène de société qui heurte leur conscience religieuse. D'autant que dans le même temps, elles voient que les textes sacrés ont prévu des instruments pour lutter contre ce fossé des richesses.

«La 'Zakat al mal' est le 3e pilier de l'islam, après la profession de foi et la prière, mais il est très largement méconnu des fidèles à Mayotte», relève Moustoifa Hamada, de l'association Narivane. A ne pas confondre avec l'aumône faite le jour de l'Aïd el Fitr (Zakat el fitr), la Zakat el mal est un véritable impôt institué par les textes religieux. Pour le coran, il s'agit d'une obligation pour tous les fidèles. «A Mayotte, cette méconnaissance est liée à un héritage de

notre histoire. Ici, il n'y a jamais eu des gens avec de l'argent qui pouvaient payer. Depuis 30 ans, la situation économique et financière a évolué mais la conscience collective n'a pas suivi», relève Moustoifa Hamada.

Purifier sa richesse

Selon le coran, les fidèles ont donc l'obligation de définir le montant de leur richesse réelle puis de calculer eux-mêmes ce qu'ils doivent donner, sachant la Zakat est très précisément codifiée par les textes sacrés: on sait quoi donner, quand donner et à qui donner.

«Quand on atteint un certain niveau de richesse, on passe de la subsistance au confort puis du confort au luxe. La philosophie de la Zakat c'est de donner aux nécessiteux pour que l'argent circule dans la société et l'économie, et que finalement, ça crée de la richesse pour tous».

Pour ces associations, il est important aujourd'hui que beaucoup de Mahorais se rendent compte qu'ils sont... «imposables» au regard des textes religieux. «S'enrichir n'est pas interdit par l'islam. Simplement, avec la Zakat, tu purifies ton âme et ta richesse et à ce moment-là, tu peux en profiter.»

Des associations de solidarité et d'éducation

L'association Narivane fait parler d'elle à chaque période de ramadan. Elle organise la distribution de paniers repas aux plus démunis à Sada. Mais ce n'est qu'un volet de son action. «L'association a été créée avec un double objectif. Jusqu'à maintenant, on avait développé le volet distribution mais on n'avait pas encore travaillé sur le volet éducation», explique

Moustoifa Hamada.

Le week-end du 29 et du 30 août est donc pour elle, la concrétisation de 4 ans de réflexion et de préparation avec la venue d'un spécialiste de la finance islamique. Mohammed Patel sera d'abord chargé d'animer une grande conférence-débat sur la Zakat et son fonctionnement le samedi. Puis le dimanche 30 août, il dirigera une formation (darassa) d'introduction à la finance islamique.

Une finance conforme aux textes religieux

Car dans de nombreux endroits du monde, le rapport à l'argent des musulmans est devenu un enjeu de première importance. Il est spirituel et personnel avec la Zakat, mais il atteint une toute autre dimension avec le développement d'une finance islamique qui pèserait plus de 2.000 milliards de dollars à l'échelle planétaire.

Il s'agit d'une finance éthique basée sur l'absence de spéculation, dont les principes sont conformes aux règles de la charia. Cela suppose l'interdiction du «riba» (l'intérêt), du «gharar» et du «maysir» (l'incertitude, la spéculation) ainsi que du financement d'activités «haram» (alcool, viande de porc, tabac, pornographie, paris...).

Mode de vie et spiritualité

La finance islamique est également conçue autour du principe de la «Moucharaka», c'est-à-dire le partage des profits et des pertes. Aux manettes de cette nouvelle industrie financière, on trouve donc des spécialistes qui connaissent à la fois les textes religieux mais aussi la finance internationale. «Personne à Mayotte n'était ca-

pable de proposer une formation pour comprendre les éléments importants de ce type de finance», note Moustoifa Hamada justifiant la venue du «Sheikh» Mohammad Patel qui pourra donner à ceux qui le souhaitent des clés pour tenter de conformer leur mode de vie «moderne» aux principes religieux.

Si le nombre de places est limité pour la formation sur la finance islamique, la veille les organisateurs attendent plusieurs centaines de participants à la conférence sur la Zakat.

RR

*La conférence est prévue au plateau de Tyoni à Sada à partir de 20h le samedi 29 août, en français et en mahorais. Un mini guide pratique, clair et conçu pour Mayotte sera distribué gratuitement à cette occasion.

Puis, le dimanche 30 août, de 9h à 11h, une formation (darassa) sera organisée avec un nombre de places limité à la madrassa du golf. Uniquement en français, les inscriptions (précisément paritaires) sont nécessaires auprès des organisateurs.

Le Journal de Mayotte
www.lejournaldemayotte.com

Édité par la SARL BARA au capital de 400 euros

CPPAP : 0516Y92314
I.S.S.N. : 2416-9714

Directeur de publication: Rémi Rozié

Contact commercial :
07.85.05.96.59.